



Cercle d'Esclime d'Arras  
Salle Laura FLESSEL  
Chemin d'Agnez-les-Duisans 62000 ARRAS  
Tel: 03 21 15 19 80  
Site internet: www.arras-escrime.fr



## SAISON 2017-2018

**Pièces à fournir:** Bulletin d'inscription, Certificat médical, 2 enveloppes timbrées non libellées, Règlement par chèque (possibilité de régler en plusieurs fois)

Nom: ..... Prénom: .....

Date de Naissance: / / Catégorie: ..... Sexe: ..... Droitier O Gaucher O

Adresse: ..... CP: ..... Ville: .....

Téléphone: Domicile: ..... Portable: ..... Travail: .....

Adresse email: .....@.....

Pour les mineurs: Nom du responsable legal: ..... Profession: ..... Contact: ....

Participera à la séance d'entraînement du: O Lundi de 18h30 à 21h00: Moins de 17 ans, Moins de 20 ans, Loisirs, Adultes compétiteurs  
O Mercredi de 14h à 15h15: Moins de 9 ans, Moins de 11 ans (né en 2007 et +)  
O Mercredi de 15h30 à 16h45: Moins de 14 ans (né en: 2003, 2004, 2005)  
O Mercredi de 17h00 à 19h00: Moins de 17 ans (né en: 2000, 2001, 2002)  
O Vendredi de 18h30 à 21h00: Moins de 17 ans, Moins de 20 ans, Loisirs, Adultes compétiteurs

Diplôme d'arbitrage: O Départemental - O Régional - O National  
O Je souhaite arbitrer pour mon club cette saison  
O Je ne souhaite pas arbitrer  
O Je souhaite m'inscrire dans le processus de formation d'arbitre

Je suis blason: O Jaune - O Rouge - O Bleu - O Vert

Compétition: O Je souhaite participer au programme O Régional du calendrier  
O National du calendrier si je suis sélectionné(e)

Matériel: O Je dispose de tout mon matériel en état de fonctionnement  
O Je dispose d'une partie de mon matériel. Il me manque: .....  
O Je souhaite louer du matériel: Lequel: .....  
Tarif:

	Location	Cauton
Epée	20 €	100 €
Tenue	50 €	200 €
Masque	30 €	200 €

O Je n'ai pas de matériel personnel. J'utilise le matériel collectif du club

Tarif: - Inscription simple: 185 € - Parrainage: 150 € si le parrain et le parrainé s'inscrivent le même jour  
- Tarif Famille: 185 € pour le 1<sup>er</sup> athlète Nom du parrain: .....  
150 € pour le 2<sup>e</sup> athlète Nom du parrainé: .....  
120 € pour le 3<sup>e</sup> athlète  
110 € pour le 4<sup>e</sup> athlète

Je m'engage à respecter le fonctionnement et le règlement intérieur du Cercle d'Esclime d'Arras.  
J'autorise le Maître d'Armes et parents accompagnateurs à transporter mon enfant du club au lieu de la compétition.  
J'autorise les représentants du club à prendre toutes les dispositions d'urgence nécessaires (pompiers, hospitalisation...) en cas d'accident survenu à mon enfant.  
J'autorise le CEA à photographier et à exploiter les photos prises de mon enfant dans le cadre des activités du club.  
En cas d'arrêt de l'activité en cours de saison, le club ne peut me rembourser d'une partie de ma cotisation.

Arras, le .....

Signature du responsable légal:

### CERTIFICAT MEDICAL:

La première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le cas échéant, de l'escrime. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « en compétition ».

- En dessous de 40 ans, un certificat type peut être téléchargé à partir de [www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux](http://www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux).
- Pour les 40 ans et plus (vétérans), le certificat suivant est imposé et doit être téléchargé de [www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux](http://www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux).

Pour le renouvellement de licence (si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption) :

- Présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
- Les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé obligatoire ([www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux](http://www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux))  
1. En présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.  
2. Si toutes les réponses sont négatives, l'escrimeur remettra au club une Attestation ([www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux](http://www.escrime5962.com/les-certificats-medicaux)) , qui permettra d'effectuer la demande de licence.